

Donnons vie aux mares !

Appel à projets



Éléments clé

630 mares sur nos 31 communes.

Des milieux humides fragiles et menacés

Une vraie richesse pour votre environnement

A protéger d'urgence !

Le Plan « Donnons vie aux mares » a permis depuis 2013 de :

- faire le diagnostic de 13 mares
- mener des travaux sur 6 mares
- organiser des sorties scolaires pour 6 écoles

Objectif : faire connaître la richesse de ces milieux fragiles aux élus et citoyens à travers un réseau de mares exemplaires.

Vous avez une mare à réhabiliter ?

Le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS) lance un appel à projets de réhabilitation écologique de mares communales ou privées.

Avec le soutien financier de la Région Haute-Normandie et de l'Agence de l'Eau, le SMBVAS vous propose de :

- Réaliser un diagnostic écologique (flore, faune) de votre mare.
- Fournir une liste de préconisations d'entretien.
- Réaliser d'éventuels travaux de restauration (curages, reprofilages des berges..). Ces travaux pourront faire l'objet de taux d'aide avantageux (entre 80% et 90%).
- Organiser des actions de valorisation auprès des écoliers et riverains. **En + pour les communes !**
- La formation des cantonniers à la gestion différenciée.



Je suis intéressé(e) par la démarche, que dois-je faire ?

- ✚ Je contacte le SMBVAS (**Elena Marqués** au 0232940074 ou par mail sage.sgra@orange.fr) **avant le 15 janvier 2015**.
- ✚ Le SMBVAS viendra sur place visiter ma mare et m'expliquer la démarche.
- ✚ Si ma mare est retenue, un diagnostic écologique sera réalisé par un spécialiste dès le mois de février 2016.
- ✚ Suite au diagnostic, on vous fournira une fiche avec des recommandations d'entretien. Si des travaux s'avèrent nécessaires, le SMBVAS vous présentera un projet et un devis. Ces travaux feront l'objet d'un taux de subvention entre 80% et 90%.

Retours d'expérience sur les mares communales

Sept communes du territoire se sont lancées depuis 2014. Neuf mares ont été déjà étudiées à Hugleville en Caux, Goupillières, Emanville, Auzouville l'Esneval, Duclair, Le Saussay, et Ectot l'Auber. Suite aux résultats des études, des travaux ont déjà été entrepris et d'autres travaux vont bientôt démarrer.



L'objectif des travaux est d'aider ces mares à retrouver leur capacité à accueillir des espèces animales et végétales typiques des milieux humides qui deviennent de plus en plus rares : une bonne qualité de l'eau, des pentes douces, limiter la présence de canards et poissons, réduire l'ombrage sont autant d'éléments qui améliorent la qualité d'une mare.

En 2015, et en partenariat avec l'association d'éducation à l'Environnement CARDERE, six écoles ont pu bénéficier d'une sortie ludique et instructive autour de la mare. Les élèves des écoles d'Ancretieville Saint Victor, Bourdainville, Auzouville l'Esneval, Emanville, Goupillières et Duclair ont pu découvrir les habitants de la mare.

